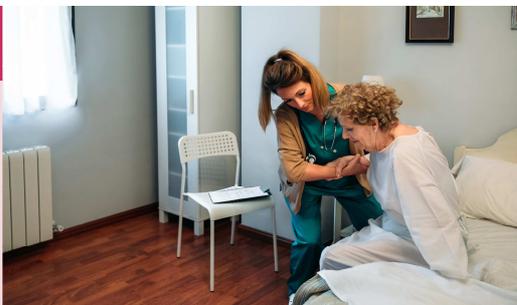


Gestes et Postures Manutention de personnes



La formation permet de maîtriser l'utilisation des techniques de transfert et de mobilisation de personnes adaptées aux situations rencontrées et d'appliquer au quotidien les notions de sécurité physique et d'économie d'effort.

	Tout le personnel travaillant dans le secteur de la santé ou secteur médicosocial (structures d'aide et de soins à la personne, maisons de retraite...).
	1 jour soit 7 heures en présentiel.
	De 1 à 10 stagiaires.
	En Île-de-France / Paris et France entière.
Pré-requis	Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation.
Accessibilité	Si un stagiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions adapter l'action de formation. Nos salles sont conformes aux normes d'accessibilité.
Formateur(s)	Formateurs PRAP 2S habilités suivant un dispositif INRS imposé, à jour de leurs formations.
Tarifs	Sur devis.
Horaires	À la carte
Contact	christine.delaune@acms.asso.fr

Références réglementaires :
Art L. 6353-1, Art. L4121-1, R4541-7 et R4541-8 du code du travail.

OBJECTIFS

- Apprendre les techniques de manutention, maîtriser l'utilisation des aides techniques et apprendre les techniques de transfert et de mobilisation de personnes.

APTITUDE

- Repérer les risques liés à la manutention manuelle ou aux mauvaises postures.
- Améliorer les gestes et les postures liés à son activité de travail.
- Maîtriser les aides techniques associées.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentations, exercices pratiques (applications des techniques gestuelles avec les aides techniques et mobilisation des personnes).

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Vidéoprojecteur, ordinateur, (vidéo-photos-diaporama).
Repérage des situations à risque sur les postes de travail.
Mannequin articulé.
Modèle anatomique vertébral, coupe dorso-lombaire.
Une caisse avec poignées et une sans poignées.
Planche de transfert. Draps de glisse. Disque de pivotement.
Il est à mettre à disposition par l'entreprise ou l'établissement différents matériels : Lit médicalisé électrique, fauteuil roulant à accoudoirs escamotables, du matériel de verticalisation (verticalisateur, guidon de transfert...), un soulève-personne. Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées.

Un support pédagogique est remis à chaque participant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Fiche d'évaluation des acquis tout au long de la formation au travers des exercices réalisés.

Évaluation à chaud et à froid.

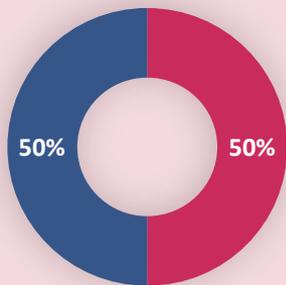
Certificat de réalisation de la formation.

Gestes et Postures

Manutention de personnes



Répartition du temps



■ Théorie ■ Pratique

COMPÉTENCES

Avant la formation : échange téléphonique avec le demandeur.

Pour une démarche efficace : il faut consacrer un temps nécessaire à la préparation de l'action de formation en amont avec le formateur une fois la date validée.

Domaine de compétence 1

Notion de base de la prévention des risques en entreprise.

- Les chiffres en termes d'accidents
- Définition des accidents du travail et des maladies professionnelles liés à l'activité physique.
- Les enjeux humains, financiers et organisationnels de la prévention.

Domaine de compétence 2

Comprendre les limites du corps humain pour accompagner en toute sécurité.

- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Les atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences.
- Les facteurs de risques aggravants : centre de gravité, colonne vertébrale, points d'appui.
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort en manutention.
- Les techniques élémentaires de manutention de personnes.
- Prendre en compte ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.

Domaine de compétence 3

Adapter ses pratiques professionnelles à l'autonomie du bénéficiaire. .

- Favoriser les muscles forts et l'ensemble du corps en protégeant les zones fragiles.
- Optimiser la participation du bénéficiaire par l'utilisation des mouvements naturels du corps.
- Communiquer de manière dynamisante et rassurante auprès du bénéficiaire.
- Stimuler afin de préserver l'autonomie du bénéficiaire.

Domaine de compétence 4

Maîtriser les aides techniques associées aux manutentions de personnes.

- Utilisation des différentes aides techniques

À savoir
Mise à jour des connaissances
conseillée tous les 24 mois.